

# Évaluation des besoins de compensation au bénéfice des apprentis en situation de handicap



**Vous êtes en situation de  
handicap et vous allez  
intégrer une formation  
en apprentissage  
au sein du CFA**

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES  
Chaumont - Eyzin Pinet

Dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, nous vous proposons de rencontrer un expert pour l'évaluation de vos besoins de compensations afin de vous garantir les meilleures conditions de formation.

Un accompagnement en 4 étapes :

- Test d'évaluation de vos aptitudes au regard des exigences de votre future formation
- Entretien individuel pour faire le point sur votre parcours et tenir compte de vos retours concernant les aménagements mis en œuvre antérieurement
- Échange avec votre famille et vos référents de parcours
- Lien avec l'entreprise d'accueil sur les conditions de formation

Suite à cette évaluation, un plan d'adaptations pédagogiques individualisé sera proposé à votre centre de formation qui en garantira la mise en œuvre.

Pour nous permettre d'avoir la vision la plus exhaustive possible de votre situation, il sera nécessaire de nous transmettre les éléments suivants :

- un CV à jour
- vos trois derniers bulletins scolaires
- votre dernier Gevasco
- les bilans en lien avec vos difficultés

**Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère  
Service CAD**

Nord Isère : Alice ROUSSEL - Tel : 04 76 70 86 56

Sud Isère : Aurélie SFERRAZZA - Tel : 04 76 70 82 08